

# // RÈGLES D'UTILISATION DU NOUVEAU LOGO DU LYCÉE FRANÇOIS DE MAHY :

## // LES INTERDITS :



⊖ Ne pas ajouter de contour.



⊖ Ne pas effectuer de rotation.



⊖ Ne pas utiliser en contour.



⊖ Ne pas supprimer d'éléments.



⊖ Ne pas changer les couleurs.



⊖ Ne pas changer et/ou modifier la typographie (police d'écriture).



⊖ Ne pas déformer le logo.



⊖ Ne pas utiliser l'ancien logo.



⊖ Ne pas ajouter d'ombre propre et/ou portée.

## // ZONE DE PROTECTION :

La lettre "M" du mot "MAHY" définit la zone de protection du logo.

Cet *espace est strictement réservé au logo\**

\* c'est en quelque sorte "l'espace vital" du logo, aucun élément visuel ou textuel ne doit apparaître dans cette zone.



CMJN : 100.057.000.026

CMJN : 073.066.024.008